POLYCEJA
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 050 400 €
Siège social : Gare de Pantin Triage – 138 Chemin des Vignes – 93000 BOBIGNY
533 753 216 RCS BOBIGNY

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN DATE DU 2 JANVIER 2026

[...]

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2025, d'un montant de **2 368 402,75** €, de la manière suivante :

Origine	
Résultat de l'exercice	**2 368 402,75** €
Report à nouveau créditeur	429 469,07 €
	2 797 871,82 €

Affectation	
Distribution d'un dividende	2 205 840,00 €
Le solde au compte « Report à nouveau »	592 031,82 €
	2 797 871,82 €

Le dividende à verser au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025, soit 21 € par action, serait payable à compter du jour de l'assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Dividende par action
30/09/2022	1 575 600 €	15 €
30/09/2023	1 470 560 €	14 €
30/09/2024	1 785 680 €	17 €

[...]

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 19 FEVRIER 2026

[...]

Sur proposition du Président, l'Associée Unique, statuant à titre ordinaire, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2025, d'un montant de 2 368 402,75 €, de la manière suivante :

Origine	
Résultat de l'exercice	**2 368 402,75** €
Report à nouveau créditeur	429 469,07 €
	2 797 871,82 €

Affectation	
Distribution d'un dividende	2 205 840,00 €
Le solde au compte « Report à nouveau »	592 031,82 €
	2 797 871,82 €

Le dividende à verser au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025, soit 21 € par action, sera payable à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Dividende par action
30/09/2022	1 575 600 €	15 €
30/09/2023	1 470 560 €	14 €
30/09/2024	1 785 680 €	17 €

Cette décision est adoptée.

[...]



Pour extrait certifié conforme
Monsieur Emmanuel BRUN
Président

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ENTREPRISES DE PRESSE N°2025D

Article 54 Ter du CGI

Désignation de l'entreprise française	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**	**30/09/2025**

Montant des dépenses effectuées	
Montant prélevé sur les bénéfices de l'exercice	
Montant prélevé sur les provisions	

Copie conforme à l'original.

Cegid Group

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Formulaire obligatoire (article 261 B du Code général des impôts)

N° 2036 *bis*
(2025)

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.

EXERCICE OUVERT LE ET CLOS LE 30/09/2025

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme) POLYCEJA

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impôts.gouv.fr.

Adresse de la direction	Ancienne adresse en cas de changement
0138 Chemin des Vignes Gare de Pantin Tirage 93000 BOBIGNY	

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci–après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78–17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004–801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

À , le

Signature

Nom et qualité du signataire

Cegid Group

Désignation : POLYCEJA

Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche, explications au recto.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIÉS			ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS												
				AUTRES CHARGES EXTERNES						CHARGES DE PERSONNEL					
										Rémunérations					
Nombre de parts	Dépenses communes dont le rembt est exo. de TVA	NOM, PRÉNOMS PROFESSION LIEU PRINCIPAL D'EXERCICE DE LA PROFESSION	Achats	Locations mobilières ou immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations	Transports de biens	Autres charges externes	Impôts taxes et versements assimilés	Salaires et appointements	Congés payés	Charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance	Charges financières	Amortissements	Total par associé
1		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
		REPORTS ÉVENTUELS;.....													
		TOTAL PAR COLONNE													

Si le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci–dessus.

Cegid Group

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : POLYCEJA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0138 Chemin des Vignes 93000 BOBIGNY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 3 7 5 3 2 1 6 0 0 0 2 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX	5 070	CQ	1 944	3 126
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	267 784	AG	162 175	105 609
	Fonds commercial (1)	AH	1	AI		1
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 360	AO	1 360	0
	Constructions	AP	1 553 418	AQ	838 672	714 746
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 336 215	AS	982 247	353 969
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 056 502	AU	1 299 517	756 985
	Immobilisations en cours	AV	1 301 354	AW		1 301 354
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	1 297	BG		1 297
	Autres immobilisations financières*	BH	148 151	BI		148 151
	TOTAL (II)	BJ	6 671 153	BK	3 285 914	3 385 238
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	512	BM		512
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	80 769	BW		80 769
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 551 569	BY		2 551 569
	Autres créances (3)	BZ	3 428 729	CA		3 428 729
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	157 741	CG		157 741
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	131 922	CI		131 922
	TOTAL (III)	CJ	6 351 240	CK		6 351 240
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 022 393	1A	3 285 914	9 736 479

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 76 629 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise POLYCEJA — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 050 400)	DA	1 050 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	105 040
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	429 469
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 368 403
	Subventions d'investissement	DJ	0
	Provisions réglementées *	DK	4 386
	TOTAL (I)	DL	3 957 698
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	267 704
	Provisions pour charges	DQ	591 966
	TOTAL (III)	DR	859 670
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	198
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 442 624
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 161 742
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	278 299
	Autres dettes	EA	36 248
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 919 111
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 736 479

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 919 111
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	198

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP **N° 2052 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : POLYCEJA — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	1 316			1 316
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	19 616 063			19 616 063
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	19 617 379			19 617 379
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				67 517
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				78 838
	Autres produits (1) (11)	FQ				15
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				19 763 749
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				-10 532
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				448
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				8 995 479
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				299 799
	Salaires et traitements*	FY				4 278 948
	Charges sociales (10)	FZ				1 881 147
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements (14)	GA				497 473
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				80 657
	Autres charges (12)	GE				21 957
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				16 045 378
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				3 718 371
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				82 573
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				82 573
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				83 031
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				83 031
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				-459
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				3 717 912

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2025**

Désignation de l'entreprise POLYCEJA — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	281
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	37 701
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	27 279
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	65 261
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	200
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	497 953
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	503 153
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-437 892
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	326 309
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	585 308
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	19 911 582
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	17 543 179
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 368 403

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	1 609 227
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	82 573
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 942
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	20 000
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	31 249
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives **A6**		obligatoires **A9**	
		Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)		**HS**		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES	908	
REGULARISATION RBT SS PERSONNEL	4 092	
VNC DES IMMOBILISATIONS	200	
SOLDE CHOMAGE PARTIEL		281
PRODUITS DE CESSION DES IMMOBILISATIONS		4 001

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

POLYCEJA

Détail produits et charges exceptionnels	Charges	Produits
QUOTE PART DES SUBVENTIONS		33 700
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		27 279
DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	790	
PROVISION VNC DES IMMOBILISATIONS SITE DE BOBIGNY	487 876	
AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS	9 287	

Cegid Group

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise POLYCEJA — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	5 070	D8	D9 0
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	267 785	KE	KF 0
CORPORELLES	Terrains		KG	1 360	KH	KI 0
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM	218 338	KN	KO 0
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)		KP	1 335 080	KQ	KR 0
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS	1 215 713	KT	KU 121 309
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	4 070	KW	KX 0
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	1 519 522	KZ	LA 474 359
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	76 830	LC	LD 3 046
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	48 613	LI	LJ 1 301 354
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	4 419 527	LO	LP 1 900 069
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	159 905	1U	1V 457 870
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	159 905	LR	LS 457 870
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	4 852 287	ØH	ØJ 2 357 939

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ 5 070	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 267 785	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY 1 360	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME 218 338	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH 1 335 080	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ 807	MK 1 336 215	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	MM	MN 4 070	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP 21 326	MQ 1 972 555	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 79 876	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY 48 613	MZ	NA 1 301 354	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY 48 613	NG 22 133	NH 6 248 849	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 468 327	2F 149 448	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	NJ 468 327	NK 149 448	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4 48 613	ØK 490 460	ØL 6 671 153	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2025
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : POLYCEJA

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise POLYCEJA — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	1 606	EL	338	EM		EN	1 944
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	125 060	PF	37 115	PG		PH	162 175
TOTAL I		RK	126 667	RM	37 452	RN		RO	164 119
Terrains		PI	1 360	PJ	0	PK		PL	1 360
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	155 605	PS	12 330	PT		PU	167 935
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	571 729	PW	99 007	PX		PY	670 736
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	873 061	QA	109 992	QB	807	QC	982 247
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	3 823	QE	150	QF		QG	3 973
	Matériel de transport	QH	1 007 371	QI	232 196	QJ	11 838	QK	1 227 729
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	61 471	QM	6 345	QN		QO	67 816
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 674 420	QV	460 020	QW	12 645	QX	3 121 795
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2 801 087	ØP	497 473	ØQ	12 645	ØR	3 285 914

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor–porelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7	15 844	T8		T9	-15 844
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9	377	V1	243	V2		V3	11 165	V4		V5	-10 546
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	170	V8		V9		W1	270	W2		W3	-100
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3	547	X4	243	X5		X6	27 279	X7		X8	-26 489
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ	547	NR	243	NS		NT	27 279	NU		NV	-26 489
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	790	**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY	27 279	**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ	-26 489				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise POLYCEJA

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	30 875	TM	790	TN	27 279	TO	4 386
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	30 875	TS	790	TT	27 279	TU	4 386
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	52 829	4B	26 071	4C	3 775	4D	75 125
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	285 897	5W	542 462	5X	43 814	5Y	784 545
	TOTAL II	5Z	338 726	TV	568 533	TW	47 589	TX	859 670
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	369 602	UB	569 323	UC	74 868	UD	864 056
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	80 657	UF	47 589		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ	488 666	UK	27 279		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

Désignation

POLYCEJA

Autres provisions pour risques et charges

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
PROVISION MEDAILLE DU TRAVAIL	57 490	54 586	7 986	104 090
	371 619			371 619
PROVISION RISQUE DFS	228 407		35 828	192 579
PROVISION SORTIES IMMOBILISATIONS SITE DE BOBIGN		487 876		487 876

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : POLYCEJA — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	1 297	UR	1 297	US	
	Autres immobilisations financières	UT	148 151	UV	75 332	UW	72 820
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	2 551 569		2 551 569		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	10 220		10 220		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	372 925		372 925		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0		0		
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	0		0		
	Groupe et associés (2)	VC	3 006 081		3 006 081		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	39 503		39 503		
Charges constatées d'avance		VS	131 922		131 922		
TOTAUX		VT	6 261 667	VU	6 188 848	VV	72 820
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	198	198		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 442 624	2 442 624		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 111 433	1 111 433		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	691 816	691 816		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	294 843	294 843		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	63 649	63 649		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	278 299	278 299		
Groupe et associés (2)		VI	5 657	5 657		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	30 591	30 591		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	4 919 111	VZ 4 919 111		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP **N° 2058-A 2025**

Désignation de l'entreprise : POLYCEJA — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 30/09/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 2 368 403

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	0
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	596
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	596		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI	339 146	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	340 054
Amendes et pénalités	WJ	908	Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ	0		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	585 308
Quote–part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme — – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8	
Moins-values nettes à long terme — – imposées au taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — – Plus–values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — – Plus–values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
			Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8	

WQ : 20 000

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	
TOTAL I	WR	3 314 361

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WU	359 115

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme — – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
Plus-values nettes à long terme — – imposées au taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme — – imposées au taux de 19%	WP	
Plus-values nettes à long terme — – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme — – imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus–values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.	ZY	
Majoration d'amortissement*	XD	

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	
Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	

XF

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG : 566 014
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA	566 014	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL		
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH		
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD					

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2	
TOTAL II	XH	925 129

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice **(I moins II)**	XI	2 389 232	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit **(II moins I)**			XJ : 0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	2 389 232	XO

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

POLYCEJA

30/09/2025

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Dons faits aux organismes d'intérêt général - Mécénat	20 000

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

POLYCEJA

30/09/2025

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	566 014

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 A*bis*
2025

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : POLYCEJA

N° SIRET : 53375321600027

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE
0008 Rue Courtois
93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025 Néant ☐*

I - RÉINTÉGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	2 368 403
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E 2	945 958
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 *bis* du CGI		E 9	0
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z 7	0
	TOTAL I	E 3	3 314 361
II - DÉDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E 5	925 129
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	E Y	
	• imposées au taux de 15 %	E 6	
	• imposées au taux de 0 %	E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F (1), 238 *bis* JA, 208 C et 219-IV du CGI)	I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL	TOTAL II	F 1	925 129

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	2 389 232	
	Déficit (II-I)	F 3		0
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	2 389 232	
	Déficit	F 9		0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise POLYCEJA — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	560 256

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
Participation à l'effort de construction	9K	12 837	9L	12 404
Participation des salariés	9M	326 309	9N	346 711
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	339 146	YO	359 115
		▼ ligne WI		▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 B*bis*
2025

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : POLYCEJA

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE
0008 Rue Courtois
93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025 Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d' éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	0
Total des déficits restant à reporter	H9	0

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B*bis* déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15 %	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N		0	0	(2) 0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)			
	N - 2			(2)			
	N - 3			(2)			
	N - 4			(2)			
	N - 5			(2)			
	N - 6			(2)			
	N - 7			(2)			
	N - 8			(2)			
	N - 9			(2)			
	N - 10			(2)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise POLYCEJA — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	361 428
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 853 721
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	2 215 149

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	1 785 680
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	429 469
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	2 215 149

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail)	J7	8 029 068	YQ 4 694 778
	— Engagements de crédit–bail immobilier			YR
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous–traitance			YT 217 253
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	260 349	XQ 383 149
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU 2 739 024
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS 67 989
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST 5 588 065
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ 8 995 479
DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW 45 607
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z 254 192
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX 299 799
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY 1 515 715
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ 1 827 871
DIVERS	— Montant brut des salaires *			ØB 4 041 719
	— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK 2,67 %
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP		— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 — ZR 0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*			RH

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	2 389 232	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL 0
			Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC 12 000
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH 2 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ 35298060100046

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058-ER 2025

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☐ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS POLYCEJA

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 8 Rue Courtois 93505 PANTIN CEDEX

SIRET Société intégrée : 53375321600027 Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	2 389 232	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	2 389 232	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	2 389 232	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations — Plus-values et réintégrations						Cessions d'immobilisations — Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %		
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bisJA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 ES 2025

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☒ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS POLYCEJA

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

SIRET Société intégrée : 53375321600027

8 Rue Courtois
93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK	FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 FC 2025

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : POLYCEJA

N° SIRET : 53375321600027

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE
0008 Rue Courtois
93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		**19 %** (1)	**15 %**	**0 %**
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1	0	0	0
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5	0	0	0

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	2 389 232
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	2 389 232

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

12 **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A** **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : POLYCEJA — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	VEHICULES	5 395		5 194		201
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1	4 001	3 800	3 800				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		3 800				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B) (ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP **N° 2059-B 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : POLYCEJA — Néant X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** **DGFiP N° 2059-C** **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : POLYCEJA Néant X *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	0
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ②+③–④–⑤ ⑥
Moins-values nettes	N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

Cegid Group

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : POLYCEJA

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : POLYCEJA — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/10/2024 et clos le : 30/09/2025 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	115
Dont apprentis	YF	0
Dont handicapés	YG	5
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	19 617 379
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	19 617 379

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	15
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	67 517
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	67 532

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	-10 532
Variation négative des stocks	OQ	448
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	7 003 105
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	122 800
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	21 957
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	7 137 778

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	12 547 133

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	12 547 133

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	3 958 742 055

Période de référence	GY			/			/					GZ			/			/				
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2059-F** **2025**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2025 N° SIRET 5 3 3 7 5 3 2 1 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE POLYCEJA

ADRESSE (voie) 0138 Chemin des Vignes

CODE POSTAL 93000 VILLE BOBIGNY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	105 040
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	105 040

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination POLY ENVIRONNEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 401657093 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 105 040

Adresse : N° 1 Voie AVENUE MARCELLIN BERTHELOT

Code Postal 92390 Commune VILLENEUVE LA GARENNE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : **N°** Voie

Code Postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

18 **FILIALES ET PARTICIPATIONS** **DGFiP N° 2059-G** **2025**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 **(1)**

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2025 **N° SIRET** 5 3 3 7 5 3 2 1 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE POLYCEJA

ADRESSE (voie) 0138 Chemin des Vignes

CODE POSTAL 93000 VILLE BOBIGNY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

AIDE FISCALE À L'INVESTISSEMENT OUTRE-MER

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

I - PROPRIETAIRE DE L'INVESTISSEMENT

A - IDENTIFICATION

Dénomination de la personne morale, Siège social

POLYCEJA
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY

Forme juridique SAS
N° SIREN 533753216
Code APE 3811z

B - ASSOCIES ou MEMBRES

Nom, prénom ou dénomination sociale	Adresse ou siège social	N° SIREN (le cas échéant)	Quote-part dans les résultats de la personne morale en %
		TOTAL	100 %

II - INVESTISSEMENT ACQUIS

Code invest.	Investissements affectés à un concession de SIPC	Caractéristiques du bien (véhicule, navire...)	Lieu d'exploitation ou situation à titre principal		En cas de financement par souscription		Date d'achèvement des fondations	Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble	Date d'achèvement des travaux de réhabilitation ou de rénovation	Date de mise en location
			DOM ou COM	Commune	Date de la souscription	Montant de la souscription				

Date de début d'exploitation	Valeur réelle des biens	Prix de revient HT	Base de l' avantage fiscal	Article du CGI	Taux de la réduction d'impôt en %	Impact		Nature de la décision	Date de la décision
						Emplois créés	Emplois maintenus		

Cegid Group

AIDE FISCALE À L'INVESTISSEMENT OUTRE-MER

2083

III - FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Code investissement	Aides accordées			Montant des aides accordées au titre d'un régime fiscal local
	Montant	Partie versante	Date d'attribution	

IV - LOGEMENTS

IV-1 - TYPE DE SECTEUR

A - LOGEMENTS SECTEUR LIBRE

Lieu de situation		Superficie totale habitable en m²	Nombre de logements de type					En cas de financement par souscription		Logements acquis ou construits	Date d'achèvement des fondations	Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble	Date de mise en location du dernier logement	Logement situé en ZUS	Logement(s) comportant des équipements d'énergie renouvelable	Prix de revient total HT
DOM COM	Commune		F1	F2	F3	F4	F5et plus	Date de la souscription	Montant de la souscription							
Total																

B - LOGEMENTS SECTEUR INTERMEDIAIRE

Lieu de situation		Superficie totale habitable en m²	Nombre de logements de type					En cas de financement par souscription		Logements acquis, ou construits	Date d'achèvement des fondations	Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble	Date de mise en location du dernier logement	Logement situé en ZUS	Logement(s) comportant des équipements d'énergie renouvelable	Prix de revient total HT
DOM COM	Commune		F1	F2	F3	F4	F5et plus	Date de la souscription	Montant de la souscription							
Total																

Cegid Group

AIDE FISCALE À L'INVESTISSEMENT OUTRE-MER

2083

C - LOGEMENTS FAISANT L'OBJET D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACCESSION A LA PROPRIETE IMMOBILIERE

Lieu de situation		Superficie totale habitable en m²	Nombre de logements de type					Logements acquis ou construits	Date d'achèvement des fondations	Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble	Date de signature du contrat de location-accession	Logement situé en ZUS	Logement(s) comprenant des équipements	prix de revient total HT
DOM COM	Commune		F1	F2	F3	F4	F5et plus							
Total :														

D - LOGEMENTS SECTEUR SOCIAL OU TRES SOCIAL

Lieu de situation		Superficie totale habitable en m²	Nombre de logements de type					En cas de financement par souscription		Logements acquis, construits ou réhabilités	Préciser si des travaux de démolition préalables à la construction ont été réalisés	Date d'achèvement des travaux de démolition préalables	Date d'achèvement des fondations	Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble	Date d'achèvement des travaux de réhabilitation ou de rénovation	Date de mise en location du dernier logement	Logement situé en ZUS	Logement(s) comportant des équipements d'énergie renouvelable	Prix de revient total HT
DOM COM	Commune		F1	F2	F3	F4	F5et plus	Date de la sous-cription	Montant de la sous-cription										
Total :																			

Cegid Group

AIDE FISCALE À L'INVESTISSEMENT OUTRE-MER

2083

IV-2 - COUT HT DES EQUIPEMENTS PARTICULIERS

Dont montant HT des équipements particuliers

Dispositifs d'isolation thermique de protection contre le rayonnement solaire des parois opaques ou ventilation naturelle de confort thermique	Matériaux d'isolation thermique visant à maitriser les besoins de chauffage	Appareils de régulation de chauffage	Equipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable	Pompes à chaleur	Equipements de racordement à un réseau de chaleur	Logement adapté aux personnes âgées de plus de 65 ans	Logement adapté aux personnes en situation de handicap

V - ENTREPRISE EXPLOITANTE OU LOCATAIRE DE L'INVESTISSEMENT

Nom, prénom ou dénomination sociale	N° SIREN (le cas échéant)	Code APE	Adresse ou siège social	Chiffre d' affaires de l'entreprise exploitante	Nature des liens avec la personne morale en %	Quote-part de l'aide fiscale retrocédée par la personne morale en %

Cegid Group

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

30/09/2025

POLYCEJA
533753216

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A – Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	153 915
EBITDA fiscal de l'exercice	b	3 022 628
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a – 30%*b et a – 3 000 000 €)	(c–1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75%	(c–2)	

B – Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	42
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	43
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75% x (c–1)	f	0

C – Règles applicables aux situations de sous–capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous–capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres.	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous–capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres.	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A – Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019).	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209–II–2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant des charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	0
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g)+1/3 x (h)	k	0
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) – (j) + (k)	l	0

B – Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N–5	m	2 989 875		0	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N–4	n	2 998 384		0	2 998 384
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N–3	o	3 000 000		0	3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N–2	p	2 922 625		0	2 922 625
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N–1	q	2 882 649		0	2 882 649
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				2 846 085

(1) cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c)–(f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant du transfert.

Cegid Group

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

Produits à recevoir	Montant
FRS AVOIRS A RECEVOIR	660
CLIENTS F.A.E. FACTURES A ETABLIR	1 641 292

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

Charges à payer	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 227 276
PROVISION CONGES A PAYER	381 127
NOTES DE FRAIS A PAYER	1
CHARGES SOCIALES SUR CP	179 129
PROVISION RTT/REPOS COMPENSATEUR	2 913
PROVISION CET/RTT	5 666
PROVISION CET/CP	51 474
PRIMES DIVERSES	104 088
PFA A PAYER	214 873
CH.SOCIALES PROVISION RTT	1 369
CH.SOCIALES /PROVISION CET/RTT	2 663
CH.SOCIALES /PROVISION CET/CP	24 193
CHARGES/PRIMES DIVERSES	86 970
CH/PFA A PAYER	100 990
ORG.SOCIAUX AUTRES CHARGES A PAYER	43 956
ORGANIC	3 494

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
MEDECINE DU TRAVAIL	01/10/2025	31/12/2025	3 301		
LOYERS CREDITS BAUX	01/10/2025	31/10/2025	67 150		
MAINTENANCE TELESURVEILLANCE	01/10/2025	30/11/2025	122		
ASSURANCE RC	01/10/2025	30/11/2025	344		
MAINTENANCE MATERIEL DMAE	01/10/2025	31/12/2025	448		
ASSURANCE LOCATION GRENKE	01/10/2025	31/12/2025	198		
MAINTENANCE LOGICIEL	01/10/2025	31/10/2025	206		
MAINTENANCE LOGICIEL ITAL	01/10/2025	31/05/2026	1 324		
LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	01/10/2025	31/12/2025	725		
LOYER IMMOBILIER	01/10/2025	31/12/2025	53 414		
ASSURANCE CYBER	01/10/2025	31/03/2026	4 688		

Cegid Group

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS — CALC219BF4
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

POLYCEJA **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY

Numéro SIRET du principal établissement	53375321600027
Code APE	3811z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie	
Complément	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	
Pays	

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

Cegid Group

Zone franche Corse

DEMAGRECOR

(demande d'agrément)

Identification de l'entreprise bénéficiant ou en mesure de bénéficier de l'article 44 sexies, 208 sexies ou 208 quater A

Dénomination de l'entreprise ou raison sociale	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**	**30/09/2025**

Forme juridique		SAS
Lieu du siège social ou du principal établissement		BOBIGNY
Date de création de l'entreprise		22/07/2011
Nature de l'activité		3811z
Adresse des différents établissements	N° / Type / Libellé voie	
	Complément	
	Lieu-dit / hameau	
	Code postal / Ville	
	Pays	
	N° / Type / Libellé voie	
	Complément	
	Lieu-dit / hameau	
	Code postal / Ville	
	Pays	
	N° / Type / Libellé voie	
	Complément	
	Lieu-dit / hameau	
	Code postal / Ville	
	Pays	

Si le contribuable a déjà bénéficié des dispositions de l'article 44 sexies, 208 sexies ou 208 quater A

Période d'application du régime		au
Montant des bénéfices exonérés		
Service des impôts auprès duquel étaient déposées les déclarations de résultat	Dénomination	
	Complément de dénomination	
	N° / Type / Libellé voie	
	Complément	
	Lieu-dit / hameau	
	Code postal / Ville	
	Pays	

Identification du signataire

NOM :		
FONCTION :		
Agissant pour le compte de la société :	Dénomination	
	Complément de dénomination	
	Forme Juridique	
	N° / Type / Libellé voie	
	Complément	
	Lieu-dit / hameau	
	Code postal / Ville	
	Pays	

exerce conformément au IX de l'article 44 decies du code général des impôts une option irrévocable pour le régime d'exonération prévu à cet article.

Cegid Group

Zones franches urbaines

DEMAGREZFU

(demande d'agrément)

Identification de l'entreprise bénéficiant ou en mesure de bénéficier de l'article 44 sexies	
Dénomination de l'entreprise ou raison sociale	**POLYCEJA** **30/09/2025** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**
Forme juridique	SAS
Lieu du siège social ou du principal établissement	BOBIGNY
Date de création de l'entreprise	22/07/2011
Nature de l'activité	3811z
Adresse des différents établissements — N° / Type / Libellé voie Complément Lieu-dit / hameau Code postal / Ville Pays	
N° / Type / Libellé voie Complément Lieu-dit / hameau Code postal / Ville Pays	
N° / Type / Libellé voie Complément Lieu-dit / hameau Code postal / Ville Pays	
Si le contribuable a déjà bénéficié des dispositions de l'article 44 sexies :	
Période d'application du régime	au
Montant des bénéfices exonérés	
Service des impôts auprès duquel étaient déposées les déclarations de résultat — Dénomination Complément de dénomination N° / Type / Libellé voie Complément Lieu-dit / hameau Code postal / Ville Pays	

Identification du signataire	
NOM : FONCTION :	
Agissant pour le compte de la société ou de l'entreprise individuelle : — Dénomination Complément de dénomination Forme Juridique N° / Type / Libellé voie Complément Lieu-dit / hameau Code postal / Ville Pays	

exerce conformément au III de l'article 44 octies du code général des impôts une option irrévocable pour le régime d'exonération prévu à cet article.

Cegid Group

Zones franches urbaines

DRESZFUREC

Fiche de calcul (recto)

Modèle de fiche de calcul à joindre à la déclaration afférente au résultat de la période d'imposition

Dénomination : **POLYCEJA**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

30/09/2025

Exercice du	01/10/2024	au	30/09/2025	ou année d'imposition	

Site d'implantation de l'activité exercée en zone franche urbaine (ZFU) :

N° / Type / Libellé voie	
Complément	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	
Pays	

Lieu du siège ou du principal établissement : BOBIGNY

Nature de l'implantation en ZFU (établissement/agence/magasin/cabinet...) :

			Taux normal		Taux réduit
Bénéfice et plus-value nette à long terme après imputation des déficits et des produits imposables					
Bénéfice après imputation des déficits antérieurs encore reportables		RA			
Plus-value nette à long terme après imputation des déficits ou de la moins-value nette à long terme reportables				SA	
Produits bruts taxables à déduire	Produits des actions	RB			
	Résultat des sociétés relevant du régime fiscal des sociétés de personnes (CGI, art.8)	RC		SC	
	Résultat des cessions de titres du portefeuille	RD		SD	
	Subventions, libéralités et abandons de créances	RE			
	Excédent financier	RF			
	Redevances de la propriété industrielle et commerciale qui n'ont pas leur origine dans l'activité exercée en ZFU	RG		SG	
Totaux (lignes RB à RG et SC à SH)		RH		SH	
Bénéfice après déduction des produits imposables (RA-RH)		R I			
Plus-value nette à long terme après déduction des produits imposables (SA-SH)				S I	

Cegid Group

Zones franches urbaines

DRESZFUVER

Fiche de calcul (verso)

Dénomination : **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

Prorata applicable au bénéfice du contribuable n'exerçant pas toute son activité en ZFU		
Montant hors taxe du chiffre d'affaires ou des recettes réalisé en zone	A	
Montant total hors taxe du chiffres d'affaires ou des recettes	B	
Part du chiffre d'affaires ou de recettes hors taxes réalisés en zone dans le montant total du chiffre d'affaires ou des recettes	N	

Bénéfice et plus-value nette à long terme susceptibles d'être exonérés		Taux normal		Taux réduit	
Bénéfice après déduction des produits imposables		R I			
Plus-value nette à long terme après déduction des produits imposables				S I	
Bénéfice susceptible d'être exonéré (RI x N)		Y			
Bénéfice susceptible de faire l'objet d'un abattement	60%	Y1			
	40%	Y2			
	20%	Y3			
Plus-value nette à long terme susceptible d'être exonérée (SI x N)				Z	
Plus-value nette à long terme susceptible d'être exonérée	60%			Z1	
	40%			Z2	
	20%			Z3	

RECAPITULATIF

Plafonnement du bénéfice et de la plus-value nette à long terme exonérés	Taux normal		Taux réduit	
Bénéfice exonéré : report de la case RI ou Y et/ou Y1 et/ou Y2 et/ou Y3 pour un montant maximum de €	XC			
Plus-value nette à long terme exonérée : report de la case SI et/ou Z ou Z1 et/ou Z2 et/ou Z3 dans la limite de (€ - XC)			XD	
Bénéfice et plus-value nets à long terme taxables	Taux normal		Taux réduit	
Bénéfice imposable (RA - XC)	XE			
Plus-value nette à long terme imposable (SA - XD)			XF	

Cegid Group

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
RÉPARTITION DU CAPITAL

LTENG219B4

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

POLYCEJA **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY

Numéro SIRET du principal établissement	53375321600027
Code APE	3811z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie	
Complément	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	
Pays	

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

Cegid Group

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
RÉPARTITION DU CAPITAL

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

Cegid Group

Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition au taux réduit de 19% au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans une série de trois exercices bénéficiaires en cours au 1er janvier 2001

OPTANC219F

(Article 219-I-f du CGI; article 7-II, Loi de finances pour 2001)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

POLYCEJA **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY

Numéro SIRET du principal établissement 53375321600027

Code APE 3811z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie	
Complément	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	
Pays	

Le soussigné

Nom, Prénom du signataire	
Qualité du signataire	

Déclare que l'entreprise ci-dessus désignée a opté le _____ pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est en cours au 1er janvier 2001.

En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19% au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219 déjà cité.

à	
le :	

Cegid Group

DECOMPOSITION DU RESULTAT ET DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION Y AFFERENTES

SCIICSUIVI

Désignation de l'entreprise française	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**	**30/09/2025**

	Montant du résultat	Obligations de distribution	
		N+1	N+2
Location [1]			
Plus-values de cession [1]			
Dividendes [1]			
Résultat exonéré	Total	Total	
Résultat imposable			
Résultat comptable [2]			

1 Y compris quote-part résultat sociétés et organismes visés à l'article 8 du CGI

2 Résultat de l'exercice corrigé du report à nouveau et diminué des sommes à porter en réserves en application de la loi

SUIVI DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION EFFECTUEES EN N

Exercice d'origine du résultat exonéré	Obligations			Résultat comptable de l'exercice N-1	Distributions effectuées en N	Obligations à reporter	
	Obligations reportées		Obligations en N				
	3	4				3	4
N -1							
N -2							
N -3							
N -4							
N -5							
Total :				Total :			

3 A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relative au résultat de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant à raison de l'insuffisance du résultat comptable

4 A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relatives aux plus-values de cession de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant.

Cegid Group

Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI)

SUIV219REC
Recto

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

30/09/2025

POLYCEJA
0138 Chemin des Vignes
93000 BOBIGNY

Numéro SIRET du principal établissement : 53375321600027

Code APE : 3811z

En cas de changement, nouvelle adresse

N° / Type / Libellé voie	
Complément	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	
Pays	

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie	
Complément	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	
Pays	

En cas de changement, nouvelle adresse

N° / Type / Libellé voie	
Complément	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	
Pays	

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL

	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

Cegid Group

Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI)

SUIV219REC Verso

Désignation de l'entreprise **POLYCEJA**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

30/09/2025

III - ETAT DE SUIVI

Exercice	Résultat fiscal	Montant du bénéfice imposé au taux réduit	Montant incorporé à la réserve spéciale	Montant incorporé au capital	Montant du capital à la clôture de l'exercice	Visa du représentant de la société

Cegid Group

Zone franche Corse

ZFCFICHE01

Fiche de calcul 1ère partie

Dénomination :	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**				**30/09/2025**
Exercice du	01/10/2024	au	30/09/2025	ou année d'imposition	

Site d'implantation de l'activité exercée en Corse :

Désignation : POLYCEJA

Complément de désignation :

Complément de désignation (suite):

N° / Type / Libellé voie :

Complément de distribution :

Lieu-dit / hameau :

Code postal / Ville :

Pays :

Nature de l'implantation en Corse
(établissement / agence / magasin / cabinet...) :

Nature de l'activité exercée en Corse :

I - Bénéfice et plus-value nette à long terme après imputation des déficits et des produits imposables		Taux normal		Taux réduit	
Bénéfice après imputation des déficits antérieurs encore reportables		BA			
Plus-value nette à long terme après imputation des déficits ou de la moins-value nette à long terme encore reportables				CA	
Produits bruts taxables à déduire	Produits des actions	BB			
	Résultat des sociétés relevant du régime fiscal des sociétés de personnes (CGI, art. 8)	BC		CC	
	Résultat des cessions de titres du portefeuille	BD		CD	
	Subventions, libéralités et abandons de créances	BE			
	Excédent financier (à détailler en annexe si nécessaire)	BF			
	Redevances de la propriété industrielle et commerciale qui n'ont pas leur origine dans l'activité exercée en Corse	BG		CG	
	Sommes exonérées au titre d'un exercice ou d'une année d'imposition antérieurs et désinvesties au cours de l'exercice ou de l'année d'imposition	BH		CH	
Totaux (lignes BB à BH et CC à CH)		BI		CI	
Bénéfice sous déduction des produits bruts exclus de l'exonération (BA-BI)		BJ			
Plus-value nette à long terme sous déduction des produits bruts exclus de l'éxonération (CA-CI)				CJ	

Cegid Group

Zone franche Corse — ZFCFICHE02

Fiche de calcul 2nde partie

Dénomination de l'entreprise ou raison sociale **POLYCEJA** **30/09/2025**
533753216

II - Prorata applicable au bénéfice du contribuable n'exerçant pas toute son activité en Corse

Eléments d'imposition à la taxe professionnelle rattachés à l'activité exercée en Corse et afférents à la période d'imposition des bénéfices :

Valeur locative foncière actualisée :						A	
Equipements et biens mobiliers d'investissement :		x		% =		B	
Salaires versés aux salariés rattachés à l'activité exercée en Corse :		x	36	% =		C	
			TOTAL (A+B+C)			J	
Somme totale des éléments d'imposition à la taxe professionnelle de l'entreprise						K	
Part des éléments d'imposition à la taxe professionnelle afférents à l'activité exercée en Corse dans la somme totale de ces éléments d'imposition (J / K) en % (si > 100%, porter 100%)						N	

Bénéfice et plus-value nette à long terme susceptibles d'être exonérés	Taux normal		Taux réduit	
Bénéfice sous déduction des produits bruts exclus de l'exonération	BJ			
Plus-value nette à long terme sous déduction des produits bruts exclus de l'exonération			CJ	
Bénéfice susceptible d'être exonéré (BJ X N)	F			
Plus-value nette à long terme susceptible d'être exonérée en Corse (CJ x N)			G	

III- Prorata applicable au bénéfice du contribuable ayant selon le cas plus de 30 ou 50 salariés en Corse au 1/1/1997

Effectif en Corse à la clôture de l'exercice ou de l'année d'imposition :						E	
L' entreprise n'exerce pas sur le marché local							
Bénéfice exonéré	BJ ou F		x	(30 / E)	=	H	
Plus-values à long terme exonérées	CJ ou G		x	(50 / E)	=	I	
L' entreprise exerce sur le marché local							
Bénéfice exonéré	BJ ou F		x	(30 / E)	=	L	
Plus-values à long terme exonérées	CJ ou G		x	(50 / E)	=	M	

IV - Calcul du bénéfice susceptible d'être exonéré des entreprises qui augmentent leur effectif salarié en Corse avant le 31/12/2001

Date de la première augmentation d'effectif en Corse :	
par rapport à l'effectif en Corse au 1/1/1997 pour les entreprises existant en Corse à cette date :	
par rapport à l'effectif en Corse après 12 mois d'activité pour les entreprises créées en Corse après le 1/1/1997 :	

Cegid Group

Zone franche Corse

ZFCFICHE03

Fiche de calcul 3ème partie

Dénomination de l'entreprise ou raison sociale **POLYCEJA**

533753216

30/09/2025

Effectif de référence

L'entreprise existait en Corse au 1/1/1997		Effectif en Corse à cette date :		P	
L'entreprise a été créée en Corse après le 1/1/1997		Effectif en Corse après 12 mois d'activité :		R	
Calcul de la part exonérée du bénéfice ou de la plus-value à long terme au titre de l'accroissement d'effectif					
Bénéfice exonéré	BJ ou F	x	(E -P ou R) / E =	T	
Plus-values à long terme exonérée	CJ ou G	x	(E -P ou R) / E =	U	

V - Récapitulatif

Bénéfice et plus-value nette à long terme susceptibles d'être exonérés		Taux normal		Taux réduit	
Bénéfice:	report de la case BJ (cadre I) ou report de la case F (cadre II) ou report de la case H ou L (cadre III)	X			
Plus-value :	report de la case CJ (cadre I) ou report de la case G (cadre II) ou report de la case I ou M (cadre III)			Y	
Bénéfice exonéré au titre de l'augmentation d'effectif : report de la case T (cadre IV)		V			
Plus-value exonérée au titre de l'augmentation d'effectif : report de la case U (cadre IV)				W	
TOTAL (X + V)		ZA			
TOTAL (Y + W)				ZB	

Plafonnement du bénéfice et de la plus-value nette à long terme exonérés	Taux normal		Taux réduit	
Bénéfice exonéré (report de la case ZA pour un montant maximum de €	ZC			
Plus-value exonérée report de la case ZB dans la limite de (€ - ZC)			ZD	

Bénéfice et plus-value nette à long terme taxables	Taux normal		Taux réduit	
Bénéfice imposable (BA - ZC)	ZE			
Plus-value imposable (CA - ZD)			ZF	

Cegid Group

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX N°2025A

Articles 39-1-5 du CGI et 10 terdecies de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise française	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**	**30/09/2025**

Montant de la dotation autorisée	
Montant de la dotation effectivement pratiquée	
Montant de la dotation antérieure rapportée au bénéfice imposable	

Détail de la provision

Produits, matières approvisionnements	Quantité à la clôture de l'exercice	Valeur unitaire à l'ouverture de l'exercice	Valeur unitaire à la clôture de l'exercice

PROVISIONS POUR PRÊTS D'INSTALLATION CONSENTIS PAR LES ENTREPRISES À LEURS SALARIÉS

N°2025C

Articles 39 quinquies H-I du CGI et 10 G bis de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise française	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**	**30/09/2025**

I PROVISIONS (DOTATION - RÉINTÉGRATION)

1 Montant de la dotation au compte provision à la clôture de l'exercice	
2 Montant de la dotation antérieure rapportée au bénéfice imposable	

II PRÊTS CONSENTIS (ces renseignements doivent être individualisés par prêt accordé à un salarié)

1 Entreprise bénéficiaire du prêt		
Dénomination	Dénomination :	
	Complément de dénomination :	
Adresse	N° / Type / Libellé voie :	
	Complément :	
	Lieu-dit / hameau :	
	Code postal / Ville :	
	Pays :	
Forme juridique d'exploitation		
Activité		
Date de création ou de reprise de l'entreprise		

2 Ancien salarié, créateur de l'entreprise bénéficiaire du prêt		
Nom prénom	Titre / Nom / Prénom	
Adresse	N° / Type / Libellé voie :	
	Complément :	
	Lieu-dit / hameau :	
	Code postal / Ville :	
	Pays :	
Fonctions exercées		
Date d'embauche		
Montant de son apport en capital		

3 Prêt accordé	
Date	
Montant	
Durée initiale	
Taux de rémunération	

4 Situation des remboursements	
Date	
Montant	

Cegid Group

ZFU - Bailleurs d'immeubles N°2026A

Art. 44 Octies du CGI

Désignation de l'entreprise	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**	**30/09/2025**

I Lieu d'implantation de chaque immeuble donné à bail qui n'est pas en ZFU :

Adresse de l'immeuble hors ZFU
Adresse de l'immeuble hors ZFU
Adresse de l'immeuble hors ZFU
Adresse de l'immeuble hors ZFU
Adresse de l'immeuble hors ZFU

II Immeubles situés en ZFU :

Lieu de situation de chaque immeuble en ZFU	Bénéfice net de l'exploitation

Cegid Group

ZFU - Transfert d'activités dans une Zone Franche urbaine N°2026B

Art. 44 Octies du CGI

Désignation de l'entreprise française	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**	**30/09/2025**

Lieux où était exercée cette activité

Lieu d'exercice de l'activité :
Lieu d'exercice de l'activité :
Lieu d'exercice de l'activité :
Lieu d'exercice de l'activité :

Services des impôts où ont été déposées les déclarations de résultat

Service des impôts :
Service des impôts :
Service des impôts :
Service des impôts :

Subventions et aides accordées par l'Etat et les collectivités publiques

Nature	Montant

Cegid Group

RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS PAR ÉQUIVALENCE

N°2026C

1/1

Art 38-9 du CGI

Désignation de l'entreprise française **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

PARTICIPATION				
Nature de l'immobilisation	Prix d'acquisition	Valeur réelle	Valeur d'équivalence	Montant de la dépréciation

TRANSFERTS D'ACTIFS HORS DE FRANCE N°2026D

Art 238BIS-O I du CGI

Désignation de l'entreprise française	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**	**30/09/2025**

I Personne, entreprise ou organisme bénéficiaire du transfert

Nom et dénomination	Nom, prénom ou dénomination	
	Complément de désignation	
	Forme juridique ou titre	
Adresse	N° / Type / Libellé voie	
	Complément de distribution	
	Lieu-dit / hameau	
Code postal, ville		
Etat ou territoire	Pays	

II Eléments transférés ou bien acquis en remploi

Date	Nature	Consistance	Caractéristiques

ATTESTATION N° 2026F

RÉGIME DES REPORTS EN AVANT DE DÉFICITS EN PÉRIODE DÉFICITAIRE EN CAS DE REPRISE OU DE TRANSFERT D'ACTIVITÉS

1/1

Article 46 quater O-ZY ter de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise française	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**	**30/09/2025**

1 Entreprise cessionnaire

Identité de l'entreprise qui reprend les activités transférées :	
Désignation :	
Complément de désignation :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET de l'entreprise qui reprend les activités transférées :	
Identité de la société mère du groupe dont fait partie le cas échéant, l'entreprise (groupe au sens art 223A et suivants du CGI) — Désignation :	
Complément de désignation :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET de la société mère de l'entreprise cessionnaire	

2 Entreprise qui transfère

Désignation :	
Complément de désignation :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET de l'entreprise qui transfère tout ou partie de ses activités	
Identité de la société mère du groupe — Désignation :	
(au sens art 223A et suivants du CGI) dont — Complément de désignation :	
fait partie le cas échéant, l'entreprise qui transfère — Forme juridique :	
Numéro SIRET de la société mère de l'entreprise qui transfère	

3 Opération de transfert d'activité

Nature de l'opération :	
Complément nature	
Date de l'opération	
Chiffre d'affaires hors taxe réalisé à raison des activités transférées au cours de l'exercice précédent	
Effectif moyen mensuel des salariés utilisés dans le cadre de ces activités au cours de l'exercice précédent	
Durée de l'exercice précédent	

Cegid Group

PROVISION POUR IMPLANTATION À L'ÉTRANGER N°2027A

Régime prévu à l'article 39 octies D du CGI

1/1

Implantation sous forme de filiale

Répartition du capital de la filiale étrangère à la clôture de l'exercice

Désignation de l'entreprise française **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

Désignation de la filiale étrangère

Forme Juridique/Dénomination :

Complément de dénomination :

N° / Type / Libellé voie :

Complément de distribution :

Lieu-dit / hameau :

Code postal / Ville /Pays :

Date de clôture de l'exercice

Montant du capital à la clôture de l'exercice

Désignation des associés	Date acquisition des titres (1)	Date de cession des titres (1)	Prix d'acquisition des titres (2)	Titres représentatifs des droits de vote (3)		Titres représentatifs des droits à dividende (3)		
				Nombre (3)	%	Nombre	Valeur (4)	% (5)

PROVISION POUR IMPLANTATION A L'ÉTRANGER N°2027B

Régime prévu à l'article 39 octies D du CGI

Implantation sous forme d'établissement

Désignation de l'entreprise française	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY** **533753216**	**30/09/2025**

Désignation de l'établissement étranger	Forme Juridique/Dénomination :
	Complément de dénomination :
	N° / Type / Libellé voie :
	Complément de distribution :
	Lieu-dit / hameau :
	Code postal / Ville /Pays :

Date de clôture de l'exercice
Date de création de l'établissement

Sommes transférées par le siège à l'établissement		Sommes transférées par l'établissement au siège	
Montant	Date	Montant	Date

Cegid Group

PROVISION POUR IMPLANTATION A L'ETRANGER N°2027C

Régime prévu à l'article 39 octies D du CGI

Etat des rectifications apportées au résultat étranger

Désignation de l'entreprise française **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

Désignation de la filiale ou de l'établissement étranger

Désignation :

Complément de désignation :

Forme Juridique :

N° / Type / Libellé voie :

Complément :

Lieu-dit / hameau :

Code postal / Ville :

Pays :

Exercice ouvert le		et clos le	
date de validité		taux de change	
monnaie source		monnaie cible	

	Bénéfices réintégrations	Pertes déductions	Résultats
Résultat fiscal déclaré			
Rectifications concernant :			
Produits d'exploitation			
Reprises de provisions et charges à payer			
Autres produits d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Dotation aux provisions			
Dotation aux amortissements			
Charges à payer			
Impôts			
Autres charges d'exploitation			
Produits financiers ouvrant droit au régime mère - filiale			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Autres produits exceptionnels			
Autres charges exceptionnelles			
TOTAL			

Cegid Group

PROVISION POUR IMPLANTATION A L'ETRANGER N°2027D

Régime prévu à l'article 39 octies D du CGI

1/1

Bilan actif

Désignation de l'entreprise française **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes
93000 BOBIGNY
533753216

Désignation de la filiale ou de l'établissement étranger

Forme juridique/désignation :
Complément de désignation :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville /Pays :

Durée de l'exercice en mois

date de clôture

	Brut	Amortissements provisions	Net
Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total (I)			
Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)			
Disponibilités			
Charges constatées d'avance			
Total (II)			
Charges à répartir sur plusieurs exercices **(III)**			
Primes de remboursement des obligations **(IV)**			
Ecarts de conversion actif **(V)**			
Eléments affectés à l'activité hors du pays de la société **(VI)**			
Total général (I à VI)			

Cegid Group

PROVISION POUR IMPLANTATION À L'ÉTRANGER N°2027E

Régime prévu à l'article 39 octies D du CGI

Bilan passif avant répartition

Désignation de l'entreprise française **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

Désignation de la filiale
ou de l'établissement étranger

Désignation :

Complément de désignation :

Forme juridique :

	Exercice N
Capital social ou individuel (dont versé)	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées (dont réserve spéciale pour fluctuation des cours)	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Total (I)	
Avances conditionnées	
Autres fonds propres	
Total (II)	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Total (III)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
Total (IV)	
Ecarts de conversion passif **(V)**	
Eléments affectés à l'activité hors du pays de la société **(VI)**	
Total général (I à VI)	
Provisions non déductibles	

Cegid Group

PROVISION POUR IMPLANTATION À L'ÉTRANGER

N°2027F

Régime prévu à l'article 39 octies D du CGI

Compte de résultat de l'exercice (en liste)

1 / 1

Désignation de l'entreprise française **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

Désignation de la filiale ou de l'établissement étranger

Désignation :

Complément de désignation :

Forme juridique :

	Biens produits principalement en France par la société mère	Autres biens	Total
Ventes de marchandises (1)			
Production vendue (1) biens			
Production vendue (1) services			
Chiffres d'affaires nets			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			
Autres produits (2)			
Total des produits d'exploitation (I)			
Achats de marchandises, y compris droits de douane			
Variation de stock, marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements, y compris droits de douane			
Variation de stock, matières premières et approvisionnements			
Autres achats et charges externes			
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotation d'exploitation sur immobilisations, dotations aux amortissements			
Dotation d'exploitation sur immobilisations, dotations aux provisions			
Dotation d'exploitation sur actif circulant, dotations aux provisions			
Dotation d'exploitation pour risques et charges, dotations aux provisions			
Autres charges (2)			
Total des charges d'exploitation (II)			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			
Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**			
Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**			
Produits financiers de participation (3)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			

(1) après application d'un pourcentage

(2) et (3) à détailler page 2

Cegid Group

PROVISION POUR IMPLANTATION A L'ETRANGER

N°2027F

Régime prévu à l'article 39 octies D du CGI

Compte de résultat de l'exercice (en liste)

1 / 1

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des produits financiers (V)	
Dotations financières aux amortissements et provisions	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des charges financières (VI)	
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Produits exceptionnels, reprises sur provisions et transferts de charges	
Total des produits exceptionnels (4) (VII)	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Charges exceptionnelles, dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	
Total des charges exceptionnelles (4) (VIII)	
3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	
Total des produits (I+III+V+VII)	
Total des charges (II+IV+VI+VIII)	
4 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	

(2) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

(3) Détail des produits financiers et autres intérêts et produits assimilés	Montant

(4) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	Exercice N	
	Charges exception.	Produits exceptionnels

Cegid Group

PROVISION POUR IMPLANTATION À L'ÉTRANGER N°2027G

Régime prévu à l'article 39 octies D du CGI

1/1

Provisions et charges à payer

Désignation de l'entreprise française **POLYCEJA**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

30/09/2025

Désignation de la filiale ou de l'établissement étranger

Désignation :

Complément de désignation :

Forme juridique :

I PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Provisions pour garanties données aux clients					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Provisions pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts (1) (Cf Ext 1)					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour grosses réparations					
	Provisions pour charges sociales et fiscales/congés payés					
	Autres provisions pour risques et charges (1) (Cf Ext 2)					
	TOTAL I					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	incorporelles				
		corporelles				
		titres mis en équivalence				
		titres de participation				
		autres immobilisations financières				
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres provisions pour dépréciation (1) (Cf Ext 3)					
	TOTAL II					
	TOTAL GENERAL (I+II)					
	Dotations et reprises	d'exploitation				
		financières				
		exceptionnelles				

(1) à détailler

II PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

Provisions pour risques et charges	Dotation de l'exercice	Reprise sur l'exercice
Provisions pour dépréciation		
Charges à payer		
Totaux		

Cegid Group

Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation des titres de participation et des immeubles de placement (art. 39 1 5° du CGI)

2027 H

Dénomination de l'entreprise	POLYCEJA 533753216	30/09/2025

I- SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II- SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

A Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi global)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

B Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	**Diminutions** Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice
TOTAL (B)			

C Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	**Augmentations** Dotations de l'exercice non admises en déduction	**Diminutions** Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice
TOTAL (C)				

Cegid Group

OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL N°2028A

Attestation délivrée par l'entreprise de crédit-bail en cas d'acquisition d'un immeuble résultant de la levée d'option d'achat

Article 49 octies E annexe III au CGI

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

Identification de l'entreprise de crédit-bail:

Forme juridique/désignation :

Complément de désignation :

N° / Type / Libellé voie :

Complément de distribution :

Lieu-dit / hameau :

Code postal / Ville /Pays :

Identité du locataire: Forme juridique ou titre :

Nom, prénom ou désignation :

Complément de désignation :

Adresse du locataire: N° / Type / Libellé voie :

Complément de distribution :

Lieu-dit / hameau :

Code postal / Ville /Pays :

Date du contrat :

Prix de revient de l'immeuble :

Date d'acquisition de l'immeuble par le locataire :

Durée du contrat

Eléments amortissables

Eléments non amortissables

Tableau d'amortissement de l'immeuble ou le cas échéant, le montant des amortissements qui auraient été normalement admis en déduction pour la détermination du résultat fiscal du bailleur si celui-ci n'est pas soumis à l'impôt sur les bénéfices:

Année	Valeur brute comptable	Amortissement pratiqué	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable

Montant des amortissements qui auraient été normalement admis en déduction pour la détermination du résultat fiscal du bailleur si celui-ci n'est pas soumis à l'impôt sur les bénéfices

Cegid Group

OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL N°2028B

Etat souscrit par l'entreprise cessionnaire des droits attachés à un contrat de crédit-bail immobilier

Article 38 quindecies G de l'annexe III au CGI

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

Identification de l'entreprise de crédit-bail:

Désignation :
Complément de désignation :
Forme juridique :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

Désignation de l'immeuble objet du contrat

Désignation :
Complément de désignation :
Complément de désignation (suite):
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

Date d'acquisition du contrat :	
Durée du contrat:	
Valeur réelle du terrain à la date d'acquisition du contrat	
Valeur réelle de l'ensemble immobilier à la date d'acquisition du contrat	

Cegid Group

OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL N°2028C

Etat souscrit par l'entreprise titulaire d'un contrat de crédit-bail mobilier ou immobilier et qui cède le contrat ou le bien acquis en exécution du contrat

Article 38 quindecies F de l'annexe III au CGI

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

Identification de l'entreprise de crédit-bail:

Désignation :
Complément de désignation :
Forme juridique :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

Désignation du bien objet du contrat

Désignation :
Complément de désignation :
Complément de désignation (suite) :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

Date de souscription ou d'acquisition	
Durée du contrat :	
Prix de revient du bien chez le bailleur	
Prix convenu au contrat pour l'acceptation de la promesse unilatérale de vente à l'échéance du contrat	

1 En cas de cession d'un contrat de crédit-bail

Prix d'acquisition, le cas échéant, du contrat mobilier			
Ou, prix d'acquisition, le cas échéant, du contrat immobilier			
des constructions		du terrain	
Montant des amortissements pratiqués sur les droits afférents au contrat, si celui-ci a été acquis			
Date de cession du contrat			
Prix de cession			

2 En cas de cession du bien acquis en crédit-bail

Prix d'acquisition, le cas échéant, du contrat mobilier			
Ou, prix d'acquisition, le cas échéant, du contrat immobilier			
des constructions		du terrain	
Prix de revient du bien cédé			
Prix de levée de l'option			
Prix d'acquisition du contrat			
Réintégration prévue à l'article 239 sexies C du CGI			
sur éléments amortissables			
sur éléments non amortissables			
Montant des amortissements pratiqués sur le bien objet du contrat			
Amortissements pratiqués sur le contrat si celui-ci a été acquis			
Amortissements pratiqués à compter de la levée d'option d'achat			
Date de cession du bien objet du contrat			
Prix de cession			
Eléments amortissables			
Eléments non amortissables			

Cegid Group

OPERATIONS DE CREDIT BAIL IMMOBILIER
CESSION D'UN CONTRAT DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER
OU ACQUISITION D'UN BIEN PRIS EN CREDIT-BAIL IMMOBILIER

N° 2028D

Article 39 duodecies A du CGI - Article 38 quindecies J de l'annexe III au CGI

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

Désignation de l'entreprise française	**POLYCEJA** **0138 Chemin des Vignes** **93000 BOBIGNY**
Désignation du bien objet du crédit-bail	

Désignation du bailleur

Dénomination :	
Complément de dénomination :	
Forme Juridique :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville / Pays :	

Tableau des loyers non déduits

Année	Quote part du loyer prise en compte pour la fixation du prix de vente	Quote-part du loyer non déduite	
		Quote-part réputée affectée au financement des éléments amortissables	Quote-part réputée affectée au financement des éléments non amortissables
Total			

Cegid Group

Liste des clients non-domestiques prélevés en exemption, exonération ou à tarif réduit d'accise sur l'électricité, les gaz naturels et les charbons

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Nom ou raison sociale	Numéro SIRET du lieu de livraison	Référence compteur (uniquement pour l'électricité et les gaz naturels)	Année de livraison	Tarif normal en vigueur lors de la livraison de l'électricité, des gaz naturels ou des charbons (€/Mwh)	Quantité d'énergie livrée à tarif normal (en Mwh) (uniquement pour l'électricité et les gaz)	Cas d'usage exempté ou exonéré	Quantité d'énergie livrée en exemption ou en exonération (en Mwh)	Cas d'usage taxé à tarif réduit	Quantité d'énergie livrée à tarif réduit (en Mwh) 7b

Cegid Group

ZONES FRANCHES D'ACTIVITE

Bénéfice du dispositif des Zones Franches d'Activité dans les départements d'outre-mer (Article 44 quaterdecies du code général des impôts et 49ZB de l'annexe III au code général des impôts)

A joindre à la déclaration afférente au résultat de la période d'imposition N. Les dépenses visées, ayant donné lieu à abattement sur l'exercice N-1 doivent avoir été réalisées sur l'exercice N.

Dénomination	POLYCEJA
Période d'imposition	**du** 01/10/2024 **au** 30/09/2025
N° SIREN	533753216
Code APE	3811z
Lieu d'exercice de l'activité	
Nombre de salariés	
Chiffre d'affaires annuel	
Régime d'imposition	IS - Intégration fiscale

VERSEMENT AU FONDS D'APPUI AUX EXPERIMENTATIONS EN FAVEUR DES JEUNES DE L'EXERCICE OU DE L'ANNEE D'IMPOSITION	
Versement au fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes au titre de l'exercice clos le	

I – BÉNÉFICE DE L'ABATTEMENT MAJORÉ AU TITRE DU RÉGIME DE TRANSFORMATION SOUS DOUANE		
Si application des dispositions de l'article 44 quaterdecies III–4–b	Numéro d'autorisation délivré par les douanes	
	Chiffre d'affaires afférent à ces opérations	

Cegid Group

[1] A joindre à la déclaration afférente au résultat de la période d'imposition N.
Les dépenses visées, ayant donné lieu à abattement sur l'exercice N–1 doivent avoir été réalisées sur l'exercice N.

II SUIVI DE REPARTITION DU BENEFICE PAR ETABLISSEMENT

NIC de l'établissement implanté dans les DOM	Adresse	Activité	Montant du bénéfice provenant de cet établissement	Taux d'abattement
				%
				%
				%
				%
				%
				%
				%
				%
				%
				%

Cegid Group

AIDE FISCALE À L'INVESTISSEMENT OUTRE-MER 2083M

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

DECLARATION PAR LES INTERMEDIAIRES DES INVESTISSEMENTS REALISES DANS UN DEPARTEMENT OU UNE COLLECTIVITE D'OUTRE MER

I.1 - IDENTIFICATION

Dénomination
Siège social

POLYCEJA

0138 Chemin des Vignes
93000 BOBIGNY

Forme juridique
N° SIREN

SAS
533753216

I.2 - CLIENTS CONCERNÉS

Nom, prénom ou dénomination sociale	Adresse ou siège social	N° SIREN (le cas échéant)	Numéro d'opération	Intervention de plusieurs monteurs sur l'opération

Identification des monteurs intervenant sur l'opération	Numéro d'opération

II - IDENTIFICATION DES INVESTISSEMENTS REALISES

TABLEAU A

Numéro de l'opération	Identification des investissements réalisés		Informations concernant l'investissement						
	Noms et adresses des investisseurs	Dispositif utilisé (préciser l'article)	Lieu de situation			Nature de l'investissement	Caractéristiques du bien	Montant de l'investissement	Montant de la base éligible à l'avantage en impôt
			Libellé voie	DOM ou COM	Commune code postal				

TABLEAU A

	Informations concernant l'exploitation					Informations sur les clients
	Identité de l'exploitant			Conditions d'exploitation de l'investissement	Part de l'avantage en impôt rétrocédée à l'exploitant	Montant des honoraires versés par les clients (dont commission d'acquisition)
	Dénomination	Adresse	SIREN			
A1						
Ai						
An						

Cegid Group

Déclaration spéciale en cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif placé sous le régime de l'article 210 A du code général des impôts (CGI) au profit d'une personne morale étrangère

2260

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

I – Identification des personnes concernées par l'opération

Date de réalisation de l'opération :		Nature de l'opération :	

I1 – Identification de l'entreprise absorbée ou apporteuse

Désignation, adresse, siren de l'entreprise absorbée ou apporteuse :

SAS POLYCEJA
138 Chemin des Vignes Chemin des Vignes
Gare de Pantin Tirage
93000 BOBIGNY FR
533753216

I2 – Identification de la personne morale étrangère bénéficiaire de l'opération et le cas échéant de son établissement stable en France

Désignation, adresse de la personne morale étrangère bénéficiaire de l'opération :

Nature exacte de l'activité exercée par la personne morale étrangère :	

Si la personne morale détient un établissement stable en France :

Désignation, adresse, siren de l'établissement stable en France :

Nature exacte de l'activité exercée par son établissement stable en France :	

I3 – Liens capitalistiques directs et indirects avant la réalisation de l'opération

Liens capitalistiques directs et indirects avant la réalisation de l'opération			
Entreprise détentrice	Lien capitalistique en %	Entreprise détenue	Commentaires

II – Motifs et buts de l'opération

Veuillez indiquer les différents motifs et buts de l'opération réalisée (améliorations recherchées, opérations de cession, fusion, scission ou d'apport partiel d'actif préalables et subséquentes en lien avec l'opération...)

III – Conséquences économiques et fiscales de l'opération

Veuillez indiquer les conséquences économiques et fiscales de l'opération (notamment sur les activités, moyens et fonctions maintenus en France et transférés à l'étranger)

Cegid Group

N°2903

SUIVI DES PLUS-VALUES EN CAS D'ECHANGE DE BIENS IMMOBILIERS EN VUE DE LA REALISATION D'OUVRAGES D'INTERET COLLECTIF

(Article 238 octies C du code général des impôts)

Dénomination de l'entreprise	POLYCEJA **30/09/2025**
Adresse	0138 Chemin des Vignes 93000 BOBIGNY
Numéro SIREN	533753216

I - RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR L'OPERATION D'ECHANGE

Date de l'échange :		Personne bénéficiaire de l'échange :	
Affectation du ou des biens remis lors de l'échange :			

	Localisation du ou des biens remis lors de l'échange (adresse et identification cadastrale)	Localisation du ou des biens reçus lors de l'échange (adresse et identification cadastrale)
N° / Type / Libellé voie :		
Complément de distribution :		
Lieu-dit / hameau :		
Code postal / Ville /Pays :		

Valeur des biens immobiliers remis lors de l'échange	Valeur des biens immobiliers reçus lors de l'échange	Valeur de la soulte reçue ou versée

II - DETERMINATION DES PLUS-VALUES

Description du bien	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Montant des amortissements	Valeur nette comptable	Montant plus-value court terme	Montant plus-value long terme
Montant total des plus-values réalisées lors de l'échange						

III - AFFECTATION DES PLUS-VALUES

Montant total des plus-values réalisées lors de l'échange :

A court terme		A long terme	
	Soit %		Soit %

Biens reçus lors de l'échange :

Valeur totale des biens immobiliers reçus lors de l'échange			
Dont valeur des biens non amortissables		Soit	% de la valeur des biens immobiliers reçus
Dont valeur des biens amortissables		Soit	% de la valeur des biens immobiliers reçus

Suivi des plus-values affectées à des biens non amortissables :

Description du bien	Plus-value court terme en report	Plus-value long terme en report	Date de cession

Suivi des plus-values affectées à des biens amortissables :

Description du bien	Montant de la PV affectée à ce bien	Durée d'amortissement année/mois		Montant à réintégrer chaque année	Plus-value non réintégrée et imposée	Date de cession

CEGID Group

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIETES LIEES

N°2904

(Article 219 I a septies du code général des impôts)

Dénomination de l'entreprise	POLYCEJA
Adresse	0138 Chemin des Vignes 93000 BOBIGNY
Numéro SIREN	533753216

I - MOINS-VALUES REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés Nbre Dénomination	Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination adresse	Nature lien de dépendance entreprise cédante et cessionnaire[1]			Date acquisition	Valeur acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Moins-value en report	Méthode dérogat. CUMP[2]
		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés Nbre Dénomination	Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination adresse	Nature lien de dépendance entreprise cédante et cessionnaire[1]			Date acquisition	Date de cession	Moins-value en report
		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés Nbre Dénomination	Date acquisition	Moins-value court terme dont le report prend fin	Moins-value long terme dont le report prend fin	Nature de l'événement entrainant la fin du report	Date événement entrainant la fin du report

[1] Préciser la nature du lien de dépendance suivant la codification suivante : Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social (E), exercice de fait du pouvoir de décision (D), détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce personne (T).

[2] Le BOI-BIC-PVMV-30-30-10 indique au n°140 les cas dans lesquels cette méthode peut être utilisée.

CEGID Group

DÉTAIL DES CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES CA19CHAREP

Désignation de l'entreprise **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

Nature	Durée amortissement ou étalement	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise **POLYCEJA** **30/09/2025**
0138 Chemin des Vignes

93000 BOBIGNY
533753216

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel

ETAT DECLARATIF DE LA DEDUCTION PRATIQUEE EN APPLICATION DU II DE L'ARTICLE 217 QUINQUIES DU CODE GENERAL DES IMPOTS

DEDUCACTIO

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

Mécanisme d'actionnariat salarié concerné	Date de décision d'assemblée générale extraordinaire	Date de réalisation de la ou des augmentations de capital correspondantes	Valeur des actions à la date de l'augmentation de capital			Prix de souscription des actions par les salariés		
			Valeur unitaire	Nombre d'actions émises éligibles à déduction	Valeur globale A	Prix de souscription unitaire	Nombre d'actions concernées	Prix de souscription global B
Attribution d'actions gratuites à émettre								
Options de souscriptions d'actions								
Augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise								
TOTAL								
MONTANT DE LA DEDUCTION PRATIQUEE (différence entre les totaux des colonnes A et B)								

Cegid Group

ETAT A JOINDRE A LA DECLARATION DE RESULTATS PAR LES ENTREPRISES NOUVELLES BENEFICIANT DES ALLEGEMENTS PREVUS A L'ARTICLE 44 SEXIES DU CGI

DRESZONE

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

I – Renseignements concernant l'entreprise nouvelle

Date de création	Capital		Si l'entreprise nouvelle rachète un droit au bail ou des immobilisations utilisées par une autre entreprise ou exerce son activité dans des locaux précédemment occupés par une entreprise, il y a lieu d'indiquer le nom et l'adresse du précédent exploitant
	Montant	Nombre de droits sociaux	

Associés (personnes physiques et morales) : nom et prénom ou dénomination sociale adresse	Capital détenu			
	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)

Associés personnes physiques: nom, prénom et adresse	Sociétés: dénomination sociale et adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les sociétés personnes physiques et le membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)

Sociétés: dénomination sociale et adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage

III – Renseignements complémentaires lorque la société exerce une activité professionnelle non commerciale

Effectif salarié à la clôture de l'exercice		Durée de présence des salariés au cours de l'exercice	

Cegid Group

Holding - Tableau de suivi statistique relatif à l'activité d'investissement des fonds bénéficiant des avantages fiscaux prévus aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du CGI.

RESCOFIN

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

Dénomination des sociétés financées	Code postal	Forme juridique	Code siren	Année de création	Type d' entreprise	Code activité (1)	Montant total de la participation	Pourcentage du capital détenu	Flux annuel investi en capital	Montant des autres financements	Flux annuel en autres financements	Stade d'investis-sement (2)	Type d' avantage fiscal (3)	Investisseurs - personnes physiques (nom, prénom et adresse)

Cegid Group

(1) PME (Petite et moyenne entreprise), ETI (Entreprise de taille intermédiaire), GE (Grande entreprise)
(2) CRI (Capital risque), CDE (Capital développement), CTR (Capital transmission), CRE (Capital retournement)
(3) IR (Réduction d'impôt IR), ISF (Réduction d'impôt ISF)

État de suivi des amortissements régulièrement comptabilisés dont la déduction est écartée (article 39 C, II-1et 2 du CGI)

SUIV39C

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

I - DÉNOMINATION DU BIEN

Dénomination Complément de dénomination	

II - SUIVI DES AMORTISSEMENTS RÉGULIEREMENT COMPTABILISÉS

			Parts de la structure bailleresse détenues directement ou indirectement par des personnes soumises à l'impôt sur les sociétés		Parts de la structure bailleresse détenues directement ou indirectement par des personnes physiques ou exploitants individuels	Total
			Utilisatrices du bien	Non utilisatrices du bien		
% de détention		A				
Amortissements non déduits au titre des exercices antérieurs		B				
Amortissements non déduits au titre de l'exercice		C				
Total avant imputation		D				
Limite d'imputation	Limite de 3 fois le montant des loyers acquis	E				
	Limite du montant des loyers acquis diminué des autres charges	F				
Imputation sur la quote-part de résultat de l'exercice des amortissements non déduits antérieurement		G				
Amortissements restant à déduire sur les exercices ultérieurs		H				

Cegid Group

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

- Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI) ☐
- Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI) ☐
- Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI) ☐
- Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI) ☐
- Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI) ☐
- Transformation en SCOP (art 210 D du CGI) ☐
- Apports réalisés par les SCP ou les sociétés civiles agricoles (art. 151 octies A du CGI) ☐

Date de réalisation de l'opération :

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install.techniques, mat.et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteuse a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

Cegid Group

SUIVI PREVU AU II DE L'ARTICLE 151 OCTIES DU CGI SUIVPVSUIS

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

I - Opération d'apport d'une entreprise individuelle à une société (article 151 octies du CGI)

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	
Complément de désignation ou prénom / SIREN :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Désignation de l'entreprise apportée ou nom :	
Complément de désignation ou prénom / SIREN :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	
Complément de désignation ou prénom / SIRET :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Titres reçus en rémunération de l'apport	Date de l'apport :
Nombre	Valeur unitaire à la date de l'apport

II - Apport réalisé par une société civile (article 151 octies A du CGI)

Désignation de la SC apporteuse ou nom :	
Complément de désignation ou prénom / SIREN :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	
Complément de désignation ou prénom / SIRET :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Titres reçus en rémunération de l'apport			
Nature	Date	Nombre	Valeur unitaire à la date de l'apport

Cegid Group

SUIVI PREVU AU II DE L'ARTICLE 151 OCTIES DU CGI SUIVPVSUIS

POLYCEJA
533753216

30/09/2025

III - Eléments non amortissables apportés (détailler bien par bien)

Nature	Valeur comptable	Valeur fiscale	Valeur d'apport	+/- value d'apport	Régime fiscal		Date de cession ou perte de propriété du bien
					CT	LT	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							
Immobilisations financières							

IV - Plus ou moins-values d'échange de titres constatées par les associés en cas de fusion ou de scission d'une SC réalisée dans le cadre des dispositions de l'article 151 acties A du CGI

Prix d'acquisition ou de souscription des titres de la SC absorbée ou scindée	Valeur fiscale des titres de la SC absorbée ou scindée	Montant de la soulte imposée lors de l'opération d'échange de titres	Valeur d'apport ou d'échange des titres de la SC absorbée ou scindée	PV ou MV d'échange de titres réalisée par l'associé	
				Montant	PV professionnelle CT ou LT régime de PV particuliers

V - Opérations ultérieures portant sur les droits reçus en rémunération de l'apport

Cession de titres onéreux ou rachat des droits sociaux, ou perte de propriété par la société avant de réaliser un apport partiel d'actif			Transformation de la société bénéficiaire de l'apport	
Nature	Date	Nombre de titres	Nouvelle forme sociale	Date

Transmission à titre gratuit des titres	Nombre de titres		Date	
Bénéficiaires, Désignation, adresse				

Déclarant

Qualité du déclarant:	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Cegid Group

ANNEXE LIBRE MODÈLE 01

ANNEXLIB01

Titre du document

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☐

Désignation de l'entreprise

Cegid Group

POLYCEJA
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 050 400 €
Siège social : Gare de Pantin Triage – 138 Chemin des Vignes – 93000 BOBIGNY
533 753 216 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

Messieurs,

Conformément aux statuts de votre société et aux dispositions légales, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous soumettre le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et de vous présenter le rapport sur le fonctionnement de la Société au cours de l'exercice.

Après lecture de ce rapport et de celui du Commissaire aux comptes, nous répondrons à vos questions et vous aurez à vous prononcer sur les résolutions soumises à votre approbation.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

SITUATION DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE ET EXAMEN DES COMPTES

Activité de l'exercice écoulé

L'activité de votre société est traduite dans le compte de résultat qui vous a été communiqué, duquel il ressort les principaux soldes suivants (en euros) :

	30/09/2025	30/09/2024	Variation
Chiffre d'affaires	19 617 379	19 497 212	0,62 %
Résultat d'exploitation	3 718 371	2 796 255	32,98 %
Résultat financier	-459	-63 879	99,28 %
Résultat courant avant impôts	3 717 912	2 732 376	36,07 %
Résultat exceptionnel	-437 892	35 847	NA
Résultat net	2 368 403	1 853 721	27,76 %

Evénements importants survenus pendant l'exercice

Le marché SIETREM PAV s'est arrêté le 31 mai 2025.
Le marché de GARGES les GONESSE s'est arrêté le 20 juin 2025.

Evénements marquants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Début janvier 2026, la société a quitté son site principal situé à BOBIGNY pour s'installer sur un nouveau site situé à LA COURNEUVE.

ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS *(Article L.233-6 du Code de commerce)*

Néant.

PRISE DE PARTICIPATIONS *(Article L.233-6 du Code de commerce)*

Néant.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2025, d'un montant de **2 368 402,75 €**, de la manière suivante :

Origine	
Résultat de l'exercice	**2 368 402,75 €**
Report à nouveau créditeur	429 469,07 €
	2 797 871,82 €

Affectation	
Distribution d'un dividende	2 205 840,00 €
Le solde au compte « Report à nouveau »	592 031,82 €
	2 797 871,82 €

Le dividende à verser au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025, soit 21 € par action, serait payable à compter du jour de l'assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Dividende par action
30/09/2022	1 575 600 €	15 €
30/09/2023	1 470 560 €	14 €
30/09/2024	1 785 680 €	17 €

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions des articles L.441-14 et D.441-6 du Code de commerce, nous vous indiquons dans le tableau ci-après la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu,
- Les factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées,
- Les délais de paiement de référence utilisés.

Les montants du tableau ci-dessous sont exprimés en K€ et en TTC.

	Art. D.441l.-1° : factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu					Art. D.4411.-2° : factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées					145					32
Montant total TTC des factures concernées	475	2	0	39	516	238	69	3	43	352
% du total des achats TTC de l'exercice	4,18 %	0,02 %	0	0,34 %	4,54 %					
% du total du CA TTC de l'exercice						1,11 %	0,32 %	0,01 %	0,20 %	1,65
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre des factures exclues										
Montant total TTC des factures exclues										

(C) Délais de paiement de référence (contractuel ou légal – article L.441-6 ou L.443-1)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 45 jours Délais légaux : 60 jours	Délais contractuels : 30 jours Délais légaux : 60 jours

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Aucune dépense visée à l'article 39-4 du Code général des Impôts n'a été enregistrée au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS GENERALES

Mandat du Président

Monsieur Emmanuel BRUN a été nommé en qualité de Président de la société aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 10 décembre 2019, et ce pour une durée illimitée à compter du même jour.

Mandat du Commissaire aux comptes

Le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société DENJEAN & ASSOCIES AUDIT prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2029.

OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES AUX SALARIES ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX *(Article L.225-184 du Code de commerce)*

La société n'a pas émis d'option de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux.

ACTIONS DE LA SOCIETE ACHETEES OU VENDUES DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES SALARIES *(Article L.225-211 du Code de commerce)*

Aucune opération de cette nature n'a été effectuée par la société au cours de l'exercice considéré.

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

En application de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice quant aux seuils de participation définis audit article et que la répartition du capital social est la suivante :

- ✓ SAS POLY-ENVIRONNEMENT 100 %

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Afin de développer son activité, POLYCEJA continue à se porter candidate aux appels d'offres des collectivités locales, dans un rayon proche de ses sites d'exploitation.

Fait à VILLENEUVE LA GARENNE,
Le 2 janvier 2026.

Monsieur Emmanuel BRUN
Président

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

Denjean Associés AUDIT

POLYCEJA

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

DA AUDIT

Audit - Commissariat aux comptes
19 rue de Presbourg 75116 PARIS
Tél : +33 (0)1 40 67 70 00 - contact@denjeansa.fr - www.denjeanassocies.fr
Société de commissariat aux comptes au capital de 300 000 euros - SAS
SIRET 539 769 729 000 10 - RCS PARIS 539 769 729 - TVA intracommunautaire FR26539769729 - Code APE : 6920Z

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

DA AUDIT

POLYCEJA

Siège Social : 138 chemin des vignes – 93000 BOBIGNY
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.050.400 €
RCS BOBIGNY 533 753 216

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

DA AUDIT

POLYCEJA

Comptes Annuels
Exercice clos le
30 septembre 2025

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

À l'Associé unique de la société POLYCEJA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POLYCEJA relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Paris, le 06 février 2026

Le Commissaire aux comptes,

Denjean & Associés Audit

DocuSigned by:
Thierry DENJEAN
84C6C461A168411...

Thierry DENJEAN

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

DERICHEBOURG

Bilan actif (en euros)

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	5 070	1 944	3 126	3 464
Concessions,brevets et droits similaires	267 784	162 175	105 609	142 724
Fonds commercial	1	0	1	1
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***272 855***	***164 119***	***108 736***	***146 188***
Terrains	1 360	1 360	0	0
Constructions	1 553 418	838 672	714 746	826 084
Installations techniques, matériel	1 336 215	982 247	353 969	342 652
Autres immobilisations corporelles	2 056 502	1 299 517	756 985	527 758
Immobilisations en cours	1 301 354	0	1 301 354	48 613
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	***6 248 849***	***3 121 795***	***3 127 054***	***1 745 107***
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	1 297	0	1 297	11 590
Autres immobilisations financières	148 151	0	148 151	148 315
TOTAL immobilisations financières	***149 448***	***0***	***149 448***	***159 905***
Total Actif Immobilisé (II)	***6 671 153***	***3 285 914***	***3 385 238***	***2 051 200***
Matières premières, approvisionnements	512	0	512	960
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***512***	***0***	***512***	***960***
Avances et acomptes versés sur commandes	80 769	0	80 769	210 119
Clients et comptes rattachés	2 551 569	0	2 551 569	3 166 816
Autres créances	3 428 729	0	3 428 729	2 110 644
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	***5 980 298***	***0***	***5 980 298***	***5 277 460***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	157 741	0	157 741	1 114 018
TOTAL Disponibilités	***157 741***	***0***	***157 741***	***1 114 018***
Charges constatées d'avance	131 922	0	131 922	133 428
Total Actif Circulant (III)	***6 351 240***	***0***	***6 351 240***	***6 735 985***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	***13 022 393***	***3 285 914***	***9 736 479***	***8 787 185***

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

Bilan passif (en euros)

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	1 050 400	1 050 400	1 050 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			0	0
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			105 040	105 040
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
TOTAL Réserves			**105 040**	**105 040**
Report à nouveau			429 469	361 428
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**2 368 403**	**1 853 721**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			4 386	30 875
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***3 957 698***	***3 401 464***
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***0***	***0***
Provisions pour risques			267 704	281 236
Provisions pour charges			591 966	57 490
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***859 670***	***338 726***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			198	73
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	0	0
TOTAL Dettes financières			***198***	***73***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 442 624	2 271 946
Dettes fiscales et sociales			2 161 742	2 141 485
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			278 299	261 073
Autres dettes			36 248	372 417
TOTAL Dettes d'exploitation			***4 918 913***	***5 046 921***
Produits constatés d'avance			0	0
TOTAL DETTES (IV)			***4 919 111***	***5 046 994***
Ecart de conversion Passif (V)			0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***9 736 479***	***8 787 185***

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

DERICHEBOURG

Compte de résultat (en euros)

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			1 316	0	1 316	2 293 025
Production vendue biens			0	0	0	0
Production vendue services			19 616 063	0	19 616 063	17 204 187
Chiffres d'affaires nets			***19 617 379***	***0***	***19 617 379***	***19 497 212***
Production stockée					0	0
Production immobilisée					0	0
Subventions d'exploitation					67 517	37 940
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					78 838	41 694
Autres produits					15	35
Total des produits d'exploitation (I)					***19 763 749***	***19 576 881***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					0	2 293 025
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					-10 532	25 168
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					448	-448
Autres achats et charges externes					8 995 479	7 883 016
Impôts, taxes et versements assimilés					299 799	274 505
Salaires et traitements					4 278 948	4 156 645
Charges sociales					1 881 147	1 669 319
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			497 473	431 389
		dont montant de l'amort. du fonds de commerce			0	0
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				80 657	32 478
Autres charges					21 957	15 529
Total des charges d'exploitation (II)					***16 045 378***	***16 780 626***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					3 718 371	2 796 255
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					82 573	34 830
Reprises sur provisions et transferts de charges					0	0
Différences positives de change					0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des produits financiers (V)					***82 573***	***34 830***
Dotations financières aux amortissements et provisions					0	0
Intérêts et charges assimilées					83 031	98 709
Différences négatives de change					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des charges financières (VI)					***83 031***	***98 709***
RÉSULTAT FINANCIER					-459	-63 879
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					3 717 912	2 732 376

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

Compte de résultat (suite) (en euros)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	281	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 701	20 834
Reprises sur provisions et transferts de charges	27 279	24 205
Total des produits exceptionnels (VII)	***65 261***	***45 040***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000	4 686
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	200	254
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	497 953	4 253
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***503 153***	***9 193***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-437 892**	**35 847**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	326 309	346 852
Impôts sur les bénéfices (X)	585 308	567 651
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***19 911 582***	***19 656 751***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***17 543 179***	***17 803 030***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***2 368 403***	***1 853 721***

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Évènements significatifs de l'exercice

Le marché SIETREM PAV s'est arrêté le 31 mai 2025.
Le marché de GARGES les GONESSE s'est arrêté le 20 juin 2025.

1.2 Évènements entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes

Au 01 janvier 2026, la société va déménager sur le nouveau site de LA COURNEUVE.

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux normes comptables françaises définies par:

- le Code de commerce
- le règlement ANC - 2014-03 relatif au plan comptable général modifié et amendé.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable durant l'exercice clos au 30/09/2025.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et ne sont pas amortis, leur durée d'utilisation étant non limitée. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur actuelle, la société comptabilise une perte de valeur. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation des actifs.

Les dépréciations constatées sur les fonds commerciaux ne sont jamais reprises.

Les frais d'établissement sont totalement amortis sur l'exercice de leur constatation.

Les progiciels informatiques sont amortis sur une durée comprise entre 12 mois et 5 ans suivant la durée d'utilisation.

2.3 Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements économiques sont calculés, selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des immobilisations.

Toutefois, pour les sociétés absorbées au cours de l'exercice qui n'utilisaient pas ces règles, aucune correction des plans d'amortissement initiaux n'est opérée.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

constructions et aménagements	10 à 30 ans
installations techniques	3 à 10 ans
Matériel de transport et exploitation	3 à 5 ans
Autres immobilisations	4 à 10 ans

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts et cautions versés.

2.5 Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours et produits finis de l'activité Services à l'Environnement sont valorisés à leur prix de revient, comprenant les coûts de matières ainsi que les coûts de main d'oeuvre et les autres frais directement rattachables à la production.

A chaque clôture, les stocks sont valorisés au plus bas du prix de revient et de la valeur nette de réalisation.

2.6 Créances

Les créances clients et autres créances d'exploitation sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement. Les provisions pour dépréciations sont déterminées au cas par cas.

Les créances douteuses font l'objet d'une provision pour dépréciation nominative.

2.7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Néant

2.8 Valeurs mobilières de placement

Néant

2.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions (pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice…) sont comptabilisées lorsque :

. l’entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d’événements passés ;

. il est probable qu’une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l’obligation ;

. et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

En cas de passif éventuel dont aucune estimation fiable ne peut être établie, aucune provision n'est constatée. Le cas échéant, une description des risques encourus est insérée à ce titre dans les notes relatives aux provisions aux risques et charges.

2.9.1 Médailles du travail

Une prime associée aux médailles du travail est octroyée aux salariés après 20, 30, 35 et 40 ans d'activité salariée.

La provision pour médailles du travail est déterminée sur la base d'un calcul actualisé prenant en compte des hypothèses de probabilité de présence dans la société, ainsi qu'un taux d'actualisation de 3,80 % (inflation incluse).

La provision pour les médailles du travail s'élève à 104 K€.

2.9.2 Aspects Environnementaux

Néant

2.10 Provisions réglementées

Les provisions règlementées figurant au bilan comprennent :

. les amortissements dérogatoires correspondant à la différence entre les amortissement fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés selon le mode linéaire.

La contrepartie des provisions règlementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits d'exploitation.

2.11 Retraites et engagements assimilés

Les engagements pour indemnités de fin de carrière sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec services proratés. L'estimation résulte d'un calcul prenant en considération la rémunération, l'ancienneté, l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel ainsi que des hypothèses actuarielles. L'ensemble des hypothèses prises en compte dans le calcul sont les suivantes :

. modalité et âge de départ : départ volontaire, à 64 ans pour les cadres, et à 64 ans pour les non-cadres

. Table de mortalité : Table de génération 2005 hommes, table de génération 2005 femmes

. Rotation du personnel : en fonction des données observées dans le groupe

. Taux d'actualisation (inflation incluse) : 3,80 %

. Profil de carrière : 2 %

. Taux de charges sociales : 45 %

L'estimation de l'engagement actualisé au titre des indemnités de fin de carrière pour les salariés de la société s'élève à 503 K€. L'engagement au titre des indemnités de fin de carrière ne fait pas l'objet de provision, et représente un engagement hors-bilan.

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

2.12 Participation des salariés

Le montant de la participation provisionné au 30/09/25 est de 326 K€

2.13 Intégration fiscale

Le groupe a opté pour le régime d'intégration fiscale.

Sont incluses dans le champ d'application de ce régime les sociétés françaises détenues directement ou indirectement à 95 % au moins par Derichebourg SA (tête de groupe). La convention prévoit que chaque société calcule et paie, à la société « tête de groupe », son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.

2.14 Instruments financiers

Néant

2.15 Centrale de trésorerie

Notre société est adhérente au cash pooling mis en place par le groupe principalement sur la France permettant de centraliser quotidiennement tous les flux de trésorerie dans une optique de réduction de coût de financement.

2.16 Identité de la société consolidante

La société consolidante est la société Derichebourg SA dont le siège sociale est situé au 119 Avenue du Général Michel Bizot 75012 PARIS (RCS 352980601) et dont les états financiers consolidés peuvent être consultés sur le site www.derichebourg.com.

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3 NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES

3.1 Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS (en K€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		5	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		268	0	0
Terrains		1	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	218	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 335	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 216	0	121
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	4	0	0
	Matériel de transport	1 520	0	474
	Matériel de bureau et mobilier informatique	77	0	3
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		49	0	1 301
Avances et acomptes		0	0	0
	TOTAL (III)	***4 420***	***0***	***1 900***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		160	0	458
	TOTAL (IV)	***160***	***0***	***458***
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***4 852***	***0***	***2 358***

Cadre B	IMMOBILISATIONS (en K€)	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	5	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	268	0
Terrains		0	0	1	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	218	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	1	1 336	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	4	0
	Matériel de transport	0	21	1 973	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	80	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		49	0	1 301	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL (III)	***49***	***22***	***6 249***	***0***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	468	149	0
	TOTAL (IV)	***0***	***468***	***149***	***0***
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***49***	***490***	***6 671***	***0***

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.2 Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE (en K€)				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		2	0	0	2
Fonds commercial		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		125	37	0	162
TOTAL I		127	37	0	164
Terrains		1	0	0	1
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	156	12	0	168
	Installations générales, agencements	572	99	0	671
Installations techniques, matériels et outillages		873	110	1	982
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	4	0	0	4
	Matériel de transport	1 007	232	12	1 228
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	61	6	0	68
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		*2 674*	*460*	*13*	*3 122*
TOTAL GENERAL (I + II)		*2 801*	*497*	*13*	*3 286*

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES (en K€)						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Fonds comm.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	16	0	-16
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	11	0	-11
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	*0*	*1*	*0*	*0*	*27*	*0*	*-26*
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		1	0	0	27	0	-26

Cadre C	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.3 Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions (en K€)	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	31	1	27	4
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	***31***	***1***	***27***	***4***
Provisions pour litige	53	26	4	75
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	286	542	44	785
TOTAL (II)	***339***	***569***	***48***	***860***
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	***0***	***0***	***0***	***0***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***370***	***569***	***75***	***864***
Dont dotations et reprises d'exploitation		81	48	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		489	27	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.4 Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances (en K€)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		1	1	0
Autres immos financières		148	75	73
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***149***	***77***	***73***
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		2 552	2 552	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		10	10	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	373	373	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		3 006	3 006	0
Débiteurs divers		40	40	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***5 980***	***5 980***	***0***
Charges constatées d'avance		132	132	0
TOTAL DES CREANCES		***6 262***	***6 189***	***73***
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes (en K€)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		2 443	2 443	0	0
Personnel et comptes rattachés		1 111	1 111	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		692	692	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	295	295	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	64	64	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		278	278	0	0
Groupes et associés		6	6	0	0
Autres dettes		31	31	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		***4 919***	***4 919***	***0***	***0***
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.5 Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Produits constatés d'avance (En K€)	0	0	0	***0***
Charges constatées d'avance (En K€)	132	0	0	***132***
TOTAL	***132***	***0***	***0***	***132***

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.6 Capital social

3.6.1 Composition du capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	105 040	10,00
Variation du capital	0	0,00
capital social en fin d'exercice	***105 040***	***10***

3.6.2 Tableau de variation des capitaux propres (en K€)

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Résultat de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 050						1 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	105						105
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	361				68		429
Résultat de l'exercice	1 854			2 368	-1 854		2 368
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	31	1	27				4
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***3 401***	***1***	***27***	***2 368***	***-1 786***	***0***	***3 958***
Distribution de dividendes					1 786		

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.7 Caractéristiques des principales lignes de crédit

Le groupe Derichebourg est partie prenante à un crédit syndiqué qui constitue avec le contrat d'affacturage les principales sources de financement du groupe.

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.8 Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité (En K€)	France	Export	TOTAL
Ventes de marchandises	**1**		***1***
Prestations de services	**19616**		***19 616***
Frais facturés			***0***
Ferrailles			***0***
Métaux			***0***
Autres activités			***0***
TOTAL	***19 617***	***0***	***19 617***

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.9 Résultat exceptionnel

Répartition par nature (En K€)		MONTANT
Produits		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
-		
-		
-		
-		
Produits exceptionnels sur opération en capital		38
Reprises sur provisions et transferts de charges		27
- *Reprises amortissements dérogatoires*	27	
-		
Charges		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5
- *Amendes*	1	
- *Régularisations charges sociales*	4	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		498
- *Dotations aux amortissements dérogatoires*	1	
- *Dotations aux amortissements execptionnels*	9	
- *Dotations aux provisions VNC site de Bobigny*	488	

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.10 Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat d'exploitation (En K€)	3 718	585	3 133
Résultat financier (En K€)			0
Résultat exceptionnel (En K€)	-438	0	-438
Participation salarié (En K€)	-326		-326
TOTAL	***2954***	***585***	***2 369***

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.11 Accroissements, allègements de la dette future d'impôt

Nature des Différences temporaires (En K€)	BASE	MONTANT IS
Accroissements		
Provisions règlementées		
Reprise provision pour investissements		
Amortissements dérogatoires	4	1
Écart de conversion actif		
	TOTAL	**1**
Allègements		
Effort construction	13	3
Déficits reportables (1)		
Participation	326	82
Écart de conversion passif		
	TOTAL	**85**

(1) Déficits de la société comme si elle était imposée séparément. Déficits de l'intégration fiscale : 0 M€.

Le taux d'IS est le suivant : 25 %.

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.12 Engagements financiers

3.12.1 Engagements hors bilan nés des opérations de l'activité courante

Engagements donnés	MONTANT
TOTAL	0

3.12.2 Engagements de Crédit-Bail

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
Valeur d'origine (En K€)				***8029***	***8029***
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				2167	2167
Exercice en cours				1453	1453
TOTAL	0	0	0	3620	3620
Valeur nette (En K€)				***4409***	***4409***
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				2325	2325
Exercice en cours				1547	1547
TOTAL	0	0	0	3872	3872
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				1503	1503
A plus d'un an et moins de 5 ans				3191	3191
TOTAL	0	0	0	4694	4694
Valeur résiduelle (En K€)				***80***	***80***
Montant pris en charge dans l'exercice				1609	1609

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.13 Effectif moyen

	Personnel salariés	
Effectf	**Au cours de l'exercice**	**Au cours de l'exercice précédent**
Ingénieurs et Cadres	1	1
Agents de maîtrise	24	24
Employés et techniciens		
Ouvriers	90	89
Autres		
TOTAL	***115***	***114***

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.14 Produits à recevoir en K€

Produits à recevoir	Montant
FRS AVOIRS A RECEVOIR	1
CLIENTS F.A.E. FACTURES A ETABLIR	1 641
	0
	0
	0

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.15 Charges à payer en K€

Charges à payer	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 227
PROVISION CONGES A PAYER	381
NOTES DE FRAIS A PAYER	0
CHARGES SOCIALES SUR CP	179
PROVISION RTT/REPOS COMPENSATEUR	3
PROVISION CET/RTT	6
PROVISION CET/CP	51
PRIMES DIVERSES	104
PFA A PAYER	215
CH.SOCIALES PROVISION RTT	1
CH.SOCIALES /PROVISION CET/RTT	3
CH.SOCIALES /PROVISION CET/CP	24
CHARGES/PRIMES DIVERSES	87
CH/PFA A PAYER	101
ORG.SOCIAUX AUTRES CHARGES A PAYER	44
ORGANIC	3
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
TOTAL	***2 430***

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.16 Rémunération globale des dirigeants

Néant

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.17 Filiales et participations : franchissement des seuils légaux

Néant

Docusign Envelope ID: AFDD2477-A297-4333-B257-2FD35764A445

3.18 Litiges

La provision pour litiges prud'hommaux s'élève à 75 K€.